

protection des sites et monuments naturels de

la Vienne

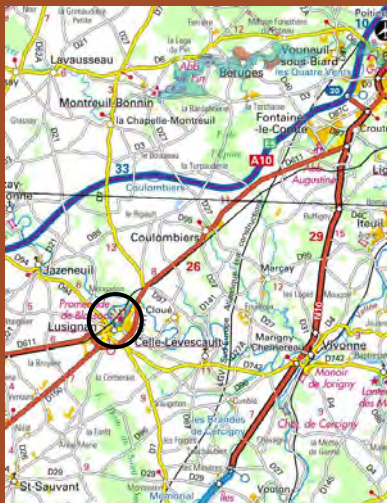


site classé

par arrêté le
30/12/1935

superficie
2,3 ha

commune de
Lusignan



DREAL Nouvelle-Aquitaine

Depuis 1930 un site classé ou inscrit est un monument naturel remarquable dont le caractère historique, artistique, scientifique, légendaire ou pittoresque appelle, au nom de l'intérêt général, la conservation ainsi que la préservation de toutes atteintes graves.

site **classé** 

Promenade de Blossac Lusignan

motivation de la protection

De par son intérêt patrimonial **historique**, la promenade de Blossac aménagée au XVIII^e par le Comte de Blossac, intendant du Poitou, sur la base de l'ancien château féodal, a été classée en 1935.



château de Lusignan
Les Très Riches Heures du duc de Berry

Le Comte de Blossac, intendant du Poitou a mené de 1753 à 1784 une politique active de création d'espaces publics notamment à Poitiers, Niort, St Maixent, Châtelleraut et Lusignan



le site

Patrie des Seigneurs de Lusignan, rois de Chypre, de Jérusalem et d'Arménie du XII^e au XV^e, berceau de la Fée Mélusine, Lusignan se dresse sur un promontoire rocheux dominant la vallée de la Vonne, dans un magnifique cadre de verdure.

Aménagée sur les vestiges d'un fabuleux château qui fut dévasté en 1574, la promenade de Blossac, posée sur son majestueux belvédère planté, domine la ville et son environnement .

« La place du Bail est entourée au sud et à l'ouest de maisons d'habitations et au nord d'une école ; un bâtiment porté sur le cadastre a malheureusement disparu. Une double rangée de tilleuls limite la place excepté à l'ouest..

La promenade de Blossac se trouve dans le prolongement de la place du Bail sur le site du château rasé au XVI^e. Elle fut aménagée au XVIII^e par le comte de Blossac. Le site a été traité en jardin ornemental ce qui ne manque pas de charme. On y trouve l'escalier de la fée (Mélusine) au bout d'un promontoire. qui domine la Vonne d'une vingtaine de mètres en offrant une vue sur les jardins potagers et la campagne environnante.»

Descriptif du site classé – DREAL NA

Promenade de Blossac

Lusignan

caractéristiques du site

Implantée sur les parties les plus hautes de l'agglomération, la Promenade de Blossac fut aménagée au XVIII^e par le Comte de Blossac, intendant du Poitou, sur la base de l'ancien château féodal. Ce jardin à la française, où 600 ormeaux et charmilles avaient été plantés en 1774, s'étend sur un éperon rocheux dominant la vallée de la Vonne (site inscrit du cirque de la Vonne) et la forêt communale du Grand Parc, ancien domaine de chasse des seigneurs de Lusignan.

La promenade a été conçue dans le même esprit que la Promenade de Blossac à Poitiers, avec des allées rectilignes bordées de tilleuls de Hollande et des espaces herbeux encadrés de haies basses. Elle s'organise ici sur deux niveaux de terrasses plantées dont la plupart des allées (revêtues en stabilisées) possèdent un double alignement de tilleuls. On compte environ 320 sujets.

Sur le niveau le plus bas, Place du Bail, deux allées perpendiculaires se coupent en leur milieu dessinant des carrés de pelouses identiques. Ce vaste espace est lui même entouré d'une allée possédant un double alignement de tilleuls. L'allée est n'est plus arborée et propose un espace de stationnement. Au nord, masqués par les tilleuls, on devine d'anciens bâtiments vestiges du château, aujourd'hui office du tourisme, maison des associations... Ces équipements sont accompagnés de parking d'aspect routier trop banal pour le site. Un Bâtiment du début du XX^e bloque la vue sur le château. En contournant ces bâtiments les vestiges du château sont perceptibles depuis un chemin descendant la falaise. Un triangle de pelouse bordé d'une allée à double alignement de tilleuls permet d'accéder à la promenade de Blossac. La photo aérienne révèle sur cette espace et dans l'axe des deux allées principales, les vestiges de plantation en arrondi qui pourraient être une placette circulaire d'articulation entre les deux terrasses.

La terrasse supérieure est plus importante. Une large allée centrale orientée nord/est sud/est traverse la plateforme. De part et d'autre 2 allées parallèles avec double alignements de tilleuls complètent l'allée centrale qui est aussi une partie de la Voie de Tours chemin vers St Jacques de Compostelle (Via Turonensis- GR 655 – Unesco). Quelques bancs sont installés au pied des tilleuls. Sa situation offre un panorama exceptionnel. De part et d'autre de ces allées, des belvédères surplombent et offrent des vues d'un côté sur le cirque de la Vonne et sa vallée, la forêt, le viaduc de la voie ferrée ainsi que sur le bourg ancien de Lusignan; de l'autre sur l'extension urbaine récente de Puy Berger et les alentours.



Vue de la promenade sur la Vonne

Le belvédère nord/ouest propose un lieu de promenade non rectiligne, agrémenté de massifs arbustifs et fleuris et de bancs pour admirer les vues. On note la présence d'une sculpture contemporaine représentant Geoffroy la Grand'Dent (fils de Mélusine) et en léger contre-bas on accède par des escaliers à une grotte dont l'entrée est fermée par un grillage et masquée par de la végétation.

Le belvédère sud/est propose des espaces d'activités ludiques avec des jeux pour les enfants (balançoires, tourniquets, bancs...).

Le site se termine par des escaliers entre des vestiges (puits ou fondation) permettant de redescendre aux pieds des remparts. A noter sur une des marches la marque d'une des griffes de la fée Mélusine, un des principaux personnages féeriques du Moyen Age.

Côté Vonne au niveau de la falaise, un cheminement enherbé au pied des vestiges permet de découvrir l'importance de la forteresse au Moyen Age, lorsqu'il était l'un des plus grands châteaux forts de France.

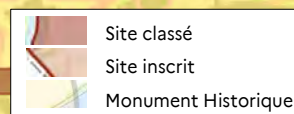


Promenade de Blossac

Lusignan



Site inscrit cirque de la Vonne



orientations de gestion

Evolution du site :

- lieu de promenade et de spectacle (festival de musique Mélusik)
- parc public
- le parcellaire a été changé
- création d'un jardin médiéval
- un SPR serait en prévision

Recommandations

- > maintenir la qualité des espaces
- > réactualiser les limites du site en l'étendant si possible sur la pente de la vallée de la Vonne
- > redonner à lire la composition initiale de la Promenade

La promenade de Blossac est un lieu historique qui ne doit pas être transformé en espace public ordinaire

**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Nouvelle-Aquitaine**

15, rue Arthur Ranc - CS 60539 - 86020 Poitiers Cedex

www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr


**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

Liberté
Égalité
Fraternité